



Ecole Communale Francophone de Wemmel

Winkel 56 - 1780 Wemmel
Tél-prim:02/462.06.41
Tél-mat:02/462.06.48
E-mail : info@ecfwemmel.be
www.ecfwemmel.be

Wemmel, le 28 aout 2020

Informations concernant la rentrée en primaire

Chers parents,

A quelques jours de la rentrée scolaire 2020, vous vous posez certainement encore de nombreuses questions par rapport à l'organisation de celle-ci.

Ce courrier tentera de vous informer au maximum mais n'hésitez pas à nous contacter si vous avez encore d'autres questions. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour que cette rentrée se passe pour le mieux.

Ci-annexé, vous trouverez le protocole sanitaire (approuvé par le Collège du Bourgmestre et Echevins du 27/08/2020) qui sera d'application au sein de notre école dès la rentrée.

Quand ? Début des cours : **ce mardi 1^{er} septembre à 8h20.**

Les enfants sont attendus minimum 10 min avant le début des cours.

Le matin, les accès à l'école sont :

- Winkel (entrée principale)
- rue Vertongen (pont)
- Par le parking (Vertongen), cours du bas
- Par le parking (Vertongen), cours du haut

Les élèves de **1^{ère} année** seront attendus par leurs titulaires sur la **cour du haut** (niveau secrétariat) et peuvent entrer par la petite grille près du secrétariat.

- **Une garderie (payante) est organisée le matin (de 7h à 8h10)** au réfectoire (accès par le parking). Une inscription au préalable n'est pas nécessaire pour celle-ci.

A la fin des cours, à 15h20 (12h00, le mercredi), vous pouvez venir chercher

vos enfants :

- Winkel (entrée principale)
- rue Vertongen (pont)
- Parking Dries (commissariat de police)

Veillez noter que les enseignants qui accompagnent le rang « Dries » ne ramènent pas les enfants dont les parents ne sont pas présents.

- **Une garderie (payante) est également organisée entre 15h35 et 18h00.**
L'accès à celle-ci se fait également par le réfectoire côté parking.
(Une inscription au préalable n'est pas nécessaire).

Afin de faciliter l'organisation des sorties, nous vous demandons de compléter le formulaire de choix du rang (un formulaire par enfant) pour le lundi 31 août 16h au plus tard. **(Formulaire choix de rang)**.

Afin d'éviter les regroupements de parents à l'entrée/sortie de l'école, il est demandé qu'un seul parent accompagne l'enfant jusqu'à l'entrée de l'école, de respecter la distanciation sociale (1,5m). Le port du masque sera également obligatoire aux abords de l'école. (Cf protocole sanitaire)

Le midi: Dès ce mardi 1er septembre, vous avez la possibilité de :

- Donner un pique-nique à votre enfant
- Inscrire votre enfant au dîner chaud (potage + repas)
- Inscrire votre enfant au potage

L'école peut également procurer du lait pour la collation de 10h.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à ces services, veuillez le faire par le biais de ce lien **(Formulaire inscription repas-lait)** (un formulaire par enfant).

Nous vous rappelons que notre école s'est engagée dans le projet « zéro déchet » et santé.

- Collations autorisées : un fruit, un fruit sec ou un légume (petites tomates par exemple...) dans une boîte hermétique (**Ni sucreries, ni emballages !**)
- Prévoir une gourde avec de l'eau uniquement. Les enfants ont la possibilité de se réapprovisionner en eau tout au long de la journée.
- Prévoir une boîte à tartines. Les tartines seront **sans emballages aluminium ou plastique**. Il existe du papier à tartines biodégradable ou encore des pochettes pour tartines lavables.
- Pour la garderie, **un fruit ou un biscuit sec** du style petit beurre, madeleine, frangipane, gaufre,...

Tournée du bus scolaire supprimée : Nous vous rappelons qu'il n'y aura pas de tournée du bus scolaire ce 1^{er} trimestre. La situation sera réévaluée par notre Pouvoir Organisateur en fin de trimestre.

Si vous avez un enfant dans chaque implantation, nous vous laisserons le temps de faire le trajet entre les deux écoles avant d'inscrire votre enfant en garderie.

Réunion d'information :

Une réunion d'information sera prévue dans le réfectoire de l'école pour les classes de 1^{ère}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année. Un seul parent pourra être présent et les enfants ne seront pas tolérés.

- **Le jeudi 3 septembre**: - réunion **1^{ère} primaire à 18h15**
- réunion **5^{ème} primaire à 19h45**

- **Le lundi 7 septembre**: - réunion **6^{ème} primaire à 18h30**

- **Le mardi 8 septembre**: - réunion **4^{ème} primaire à 18h30**

- **Le vendredi 11 septembre**: - réunion **3^{ème} primaire à 18h30**

Retour de vacances :

Attention, si votre enfant est revenu de vacances d'une zone orange ou rouge il y a peu, nous vous demandons de respecter les consignes prescrites par le SPF Santé Publique (testing et/ou quarantaine) et d'avertir l'école.

<p><u>Port du masque <u>OBLIGATOIRE</u> aux abords des écoles à partir du <u>01/09/2020</u> :</u></p>
--

En décision du Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Wemmel, le port du masque sera **OBLIGATOIRE** pour tous (à partir de 12 ans) dans les différentes zones scolaires de la commune à partir du 1^{er} septembre 2020.

Les zones scolaires où le masque est obligatoire sont les suivantes :

Ecole Communale Néerlandophone et Ecole Primaire Francophone :

- ° Rue L. Vanderzijpen
- ° Rue J. Vanden Broeck
- ° Rue P. Vertongen
- ° Rue Winkel

Ecole Maternelle Francophone :

- ° Avenue Prince Baudouin

Mater Dei :

- ° Avenue des Béatitudes

De Eekhoorn et Kameleon:

° Rue Profonde

Sint Jozefschool:

° Avenue de la Pastorie

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous souhaitons un excellent week-end et sommes impatients de vous retrouver ce mardi.

La direction et l'équipe éducative